



Conception et réglementation des produits solaires

Aide à la préconisation, aide à la vente

(7Heures) **1 jour**

Objectifs pédagogiques :

Être capable de délivrer des conseils sur les caractéristiques des produits solaires.
Savoir discerner les méthodes de développement.
Actualiser la connaissance de la réglementation.

Personnes concernées :

Pharmaciens, Médecins, Formulateurs, Commerciaux.

Animation : Jean-Claude HUBAUD, Docteur en Science, Président d'HELIOSCIENCE

Nombre de stagiaires :

Maximum préconisé : 12 personnes.



COGNISCIENCES - ANDRAGOGIE - MEMOIRE - SERVUCTION

PROGRAMME



FRPS - SOLAIRES

- ✚ Rappeler les généralités des rayonnements solaires et de leurs effets sur l'organisme en général et sur la peau en particulier.
- ✚ Présenter les méthodes d'évaluations des photo-protecteurs : in vitro et in vivo.
- ✚ Faire un point réglementaire.
- ✚ Travailler sur quelques exemples concrets.

Méthodes pédagogiques C.A.M.S utilisées au cours du stage :

Supports pédagogiques de formation en PréAO

Vidéo projection assistée par ordinateur en mode global et séquentiel

Exposés-discussions.

Documentation pédagogique remise au participant.

Montant de l'inscription : 560 € H.T.

Option accompagnement E-LEARNING : 300 € H.T.



Dans les deux mois suivant la formation "en présentiel" F.R.P.S., un accompagnement e-learning individuel est planifié (téléphone et/ou SKYPE : 6 entretiens de 10 minutes) avec l'expert-formateur pour répondre aux questions d'application de la formation au sein de l'entreprise. Cette prestation a pour objet l'optimisation de la servuction.

Bulletin d'inscription : Voir page 2





Conception et règlementation des produits solaires

Aide à la préconisation, aide à la vente

Dates proposées : 22 Septembre 2020 – 22 Octobre 2020

Date retenue :

BULLETIN D'INSCRIPTION : CONDITIONS PARTICULIERES* FORMATION INTER

Modalités d'inscription et Prise en charge	Condition d'annulation
<ul style="list-style-type: none"> A réception du bulletin d'inscription : ADER MEDITERRANEE fait parvenir au Client, une convention de formation professionnelle continue. Les factures sont émises à l'inscription. Les repas sont compris dans le prix des formations. Règlement par un OPCO Faire une demande de prise en charge, avant le début de la formation et s'assurer de la bonne fin de cette demande. Inscription et règlement par MON COMPTE FORMATION : Modalités et liens de formalités en bas de page (cadre orange). 	<ul style="list-style-type: none"> Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. ADER MEDITERRANEE se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation pour des raisons pédagogiques. Dans ce cas, l'inscription sera reportée sur une autre session ou les frais d'inscription seront restitués.
Bulletin à renseigner, à renvoyer à ADER MEDITERRANEE : jean.olivier3@wanadoo.fr	
<u>PARTICIPANT</u> Nom :	Prénom :
Raison Sociale :	Adresse :
Téléphone :	Mail :
<u>OPCO :</u>	Adresse :
Contact :	Mail :
Téléphone :	Mail :

Concernant
l'inscription et
le financement



Sur ORDINATEUR Cliquer sur : [PRODUITS SOLAIRES CRPS](#)

Ou bien,

Sur TÉLÉPHONE mobile, Cliquer : [https://bit.ly/ADER-PRODUITS SOLAIRES CRPS](https://bit.ly/ADER-PRODUITS_SOLAIRES_CRPS)

Montant de l'inscription : 560 € H.T. (672 € T.T.C.)

Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches

38, Rue Joliot Curie, M.D.I. Technopole de Château Gombert, 13452 MARSEILLE cedex 13
Agréé au titre du CIR. SIRET 782 886 436 00057 – Code APE 7219 Z

RENSEIGNEMENTS – INSCRIPTIONS : **06 88 38 90 61** jean.olivier3@wanadoo.fr
<https://www.ader-mediterranee.com/>

- Extrait des conditions générales**